

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT DE NIMES

CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

Registre des délibérations

<u>Direction des Services Techniques</u> Service Foncier Dossier suivi par Claudine ANDRÉ

N°2024-11-23

<u>Objet</u>: Déclassement d'une partie de domaine public situé rue du Pigeonnier – Mise à l'enquête publique.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en Mairie, sis place Jean Jaurès, à Saint-Gilles.

Présents: Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL(retard prend part au vote à partir de la délibération n°5), Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Berta PEREZ, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa ROUSSEL-SEVILLA, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Monsieur Bruno VIGUE, Madame Marie-Ange GRONDIN, Madame Brigitte SALAMA, Madame Marie-Hélène DONATO, Madame Marie Joelle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Daniel DAVOINE, Monsieur Paul GABRIEL Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Monsieur Alexandre MICHEL donne pouvoir à Monsieur Frederic BRUNEL Madame Lauris PAUL donne pouvoir à Madame Delphine PERRET Monsieur Joel PASSEMARD donne pouvoir à Monsieur Benjamin GUIDI Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT donne pouvoir à Monsieur Eddy VALADIER Madame Julie FERNANDEZ donne pouvoir à Madame Dominique TUDELA Monsieur André LAMY donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre GARCIA

Madame Danielle RIGNAC donne pouvoir à Monsieur Daniel DAVOINE

Absent: Monsieur Christophe LEFEVRE, (excusé)

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Madame Marie-Ange GRONDIN, désignée, prend place au Bureau.

Entendu le rapporteur, Monsieur Frédéric BRUNEL, Adjoint au Maire,

- Vu l'avis favorable de la commission communale urbanisme et travaux,

Considérant la partie du Domaine Public, dont l'emprise représente environ 3m², mitoyen de l'immeuble cadastré Section N numéro 871, rue du Pigeonnier, propriété de Monsieur CALLET Daniel.

Considérant que Monsieur CALLET Daniel souhaiterait se porter acquéreur de cette emprise autrefois utilisée pour des sanitaires publics, afin d'embellir les lieux,

Considérant qu'il convient de procéder à son déclassement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

Décide

- d'engager la procédure de déclassement d'une partie du Domaine Public d'environ 3 m², située rue du Pigeonnier, que Monsieur CALLET Daniel souhaite acquérir afin d'embellir les lieux,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Saint-Gilles, le mardi 19 novembre 2024

Eddy VALADIER

nt-Gilles

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le délai de recours contre la présente est de deux mois à compter de sa publication, ou de la notification de la réponse de l'autorité compétente en cas d'un dépôt de recours gracieux préalable.

Acte exécutoire compte tenu :

- Transmission contrôle de légalité le :

2 1 NOV. 2024

GARD 30800

- Affichage le :

2 1 NOV. 20284

Acte à classer

2024-11-23

1

2

3

4

En preparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST :

ASCL_2_2024-11-21T11-46-58.00 (MI257066943)

Identifiant unique de l'acte :

030-213002587-20241119-2024-11-23-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

Déclassement d'une partie de domaine public situé ru

du Pigeonnier - Mise à l'enquête publique.

Date de décision :

19/11/2024

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

3. Domaine et patrimoine

3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

2024-11-23.PDF

Multicanal: Non

Pièces jointes :

2024-11-23 -

Type PJ: 21_RP - Rapport de présentation

ANNEXE.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Administration Générale

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Date 21/11/24 à 11:46

Date 21/11/24 à 11:46

Par PETER Jennifer Par PETER Jennifer

Accusé de réception

Date 21/11/24 à 11:52

NOTICE EXPLICATIVE

Par délibération n°2024-11-23 en date du 19 novembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le principe de déclassement d'une partie du domaine public située Rue du Pigeonnier mitoyen de l'immeuble cadastré Section N numéro 871, propriété de Monsieur CALLET Daniel.

Cette emprise d'environ 3m² était autrefois utilisée pour des sanitaires publics. Cette vente aurait pour objectif l'embellissement de ce lieu, par un espace vert et une réfection des murs.

En conséquence, il convient de procéder à son déclassement.

Ces modifications, qui ne changent pas les dessertes existantes, seront possibles après enquête publique.



